



Procès-verbal assemblée générale spéciale du **20 décembre 2023**
Réunion bi-modale (Google Meet - Présentiel)

CA

Noms	Fonction	P	A
Lynda Depot	Présidente	P	
Nathalie Bérubé	Vice-Présidente	P	
Jean Godin	Trésorier	P	
Josiane Champagne	Secrétaire	P	
Isabelle Rivest	Directrice des membres	P	

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h01, et est enregistrée

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté _____ à l'unanimité et sans amendement
Proposé par Johanne Bernatchez et appuyé par Yolande Legris.

3. Suivis présidence:

- Changement de propriétaire - Impacts sur le CCC
 - Démarches avec le nouveau propriétaire - Lynda Depot
 - Mot de bienvenue et mise en situation depuis la dernière assemblée générale.
 - Modalités du nouveau bail - Éric Leclair
 - Éric présente la situation qui a mené à la transition de propriété en juillet dernier.
 - Messieurs David et Claude Charron sont les nouveaux investisseurs.
 - On on explique la situation de gré à gré qui était anciennement conclu ainsi que le coût du loyer qui était peu élevé.

- Les intentions du nouveau propriétaire est de conclure une entente de 5 ans avec un nouveau tarif pour le loyer qui sera distinct de celui du terrain. De nouveaux aménagements pour le terrain d'agilité sont aussi proposés et au frais du propriétaire. Ils devraient être finalisés au début de la prochaine saison avec le moins d'impact possible sur les activités du club.
 - Malgré l'augmentation, le nouveau propriétaire est conscient de notre réalité et reconnaît l'entente que le club avait dans le passé, il propose d'étaler l'augmentation sur 5 ans pour ramener le loyer à la valeur marchande.
 - Des négociations se poursuivent toujours en ce qui a trait aux espaces de stationnement.
 - Le CA mentionne que le club a pris la peine de s'assurer que les finances permettent l'augmentation mais de nouveaux tarifs seront proposés pour la viabilité des activités. Une firme d'avocats soutient le CA dans ses démarches.
- Période de questions:
 - Proposition de faire publier le bail pour éviter une telle situation advenant un autre changement. Nous informons l'assemblée que le CA fera le suivi en ce sens.
 - Proposition de projections budgétaires et nouvelles tarifications - Jean Godin
 - Tableau en annexe
 - Période de questions:
 - Plusieurs questions sont en lien avec les moyens que le club pourrait prendre pour augmenter ses bénéfices. Nous rappelons que l'objet de la rencontre n'est pas de trouver des solutions mais plutôt de mettre les gens au courant de la situation et de présenter la nouvelle hausse de tarifs afin de pouvoir honorer notre nouveau bail.
 - Plusieurs suggestions sont soulevées mais devront être discutées à la prochaine assemblée générale. L'assemblée est d'accord.

- Des questionnements se posent quant à un changement d'emplacement, plusieurs insistent sur le fait qu'il n'y a pas d'option à cet égard et que les coûts risquent d'être beaucoup élevés.

CA/AGS_12-20-2023 Adoption de la projection et des nouvelles tarifications:

La propositions de la projection et des nouvelles tarifications sont adoptés:

- Bien que l'assemblée ne voit pas la nécessité de passer au vote, le CA souligne qu'il a tout de même besoin de l'aval de ses membres pour poursuivre ses travaux et signer un bail avec les changements importants que cela impose.
- L'assemblée est unanime quant à la poursuite des travaux, soulignant être soulagée d'apprendre que les activités du club se poursuivent et comprennent que cela devra nécessairement passer par une augmentation de coûts. On souligne même que compte tenu de la situation économique, le nouveau coût du loyer reste très abordable.

Proposé par ____Jean Godin____ et appuyé à l'UNANIMITÉ__

4. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à: __20h30